

# PRESS RELEASE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS



# COMMUNIQUÉ

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

FOR IMMEDIATE RELEASE  
JANUARY 26, 1970

STATEMENT BY  
THE SECRETARY OF STATE FOR EXTERNAL AFFAIRS  
THE HONOURABLE MITCHELL SHARP  
IN THE HOUSE OF COMMONS  
MONDAY, JANUARY 26, 1970

RACIAL DISCRIMINATION

Mr. Speaker,

On Monday, January 19, the honourable member for Hamilton West directed a question to me and to the Prime Minister regarding allegations of racial discrimination in Canada.

Since the incident which occurred at the Sir George Williams University Computer Centre in February 1969, various statements have been made, both in Canada and in the Caribbean, by some of those accused of offenses in connection with that incident and by other persons with an interest in the matter, alleging that Canada has a racist society and pursues racialist policies. As honourable members are aware, such statements are without foundation. The fact that the Canadian Government does not engage in and will not tolerate in any department or agency for which it is responsible policies which involve discrimination on grounds of race, creed, colour or ethnic origin is well known. Furthermore, as an adherent to the United Nations Declaration on Human Rights, and a signatory of the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination, Canada has affirmed its opposition to such discrimination. The Government reiterates its fullest support of these principles and objectives.

Since the events of February 1969, I have met on several occasions with a number of people interested in the Sir George Williams University incident. At one such meeting with a group of students and professors, I gave them the Government's assurance that the events at Sir George would in no way affect Canadian government policy with regard to the admission of Caribbean students or the functioning of Canadian Educational Assistance programmes. I have also met twice with diplomatic representatives of the Commonwealth countries of the Caribbean, when I assured them that our immigration regulations and policies would not be altered as a result of these events. I also expressly made the point that the incident at Sir George Williams University should not be allowed to damage relations between Canada and their countries.

Racial discrimination is a cancerous growth which gnaws away the humanity of society and is an example of what Robert Burns called "man's inhumanity to man". Canada is not free from racial prejudice. In this, as in all countries, there are people who practise racial discrimination. Racial discrimination arises from ignorance and fear. It cannot be eradicated by Acts of Parliament or regulations, although these can and do restrain its more extreme manifestations.

The Canadian Government is opposed to racism in any form and is working to create the conditions in which our society will be free of it. The Government cannot carry out this task alone. It calls for the best efforts of all Canadians of goodwill. Parents and teachers, who form the attitudes of the young, bear a special responsibility.

# PRESS RELEASE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS



# COMMUNIQUÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR DIFFUSION IMMEDIATE  
LE 26 JANVIER, 1970

DECLARATION FAITE A LA CHAMBRE DES COMMUNES  
PAR LE SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES

M. MITCHELL SHARP

LE LUNDI 26 JANVIER, 1970

DISCRIMINATION RACIALE

Monsieur l'Orateur,

Le lundi 19 janvier, l'honorable député de Hamilton-Ouest m'a posé, ainsi qu'au Premier ministre, une question relative à la prévue discrimination raciale qui se pratiquerait au Canada.

Depuis l'incident survenu au Centre des ordinateurs de l'université Sir George Williams, en février 1969, certaines des personnes qui ont fait l'objet d'accusations à la suite de cet incident et d'autres personnes que l'affaire intéresse ont fait diverses déclarations, tant au Canada qu'aux Antilles, selon lesquelles le Canada serait une société raciste et poursuivrait des politiques racistes. Les honorables députés le savent, de telles déclarations sont dénuées de fondement. C'est un fait bien connu que le Gouvernement canadien ne pratique ni ne tolère dans aucun ministère ou organisme qui relève de lui des politiques qui comporteraient de la discrimination fondée sur la race, les croyances, la couleur de la peau ou l'origine ethnique. De plus, en adhérant à la Déclaration des Nations-Unies sur les Droits de l'homme et en signant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, le Canada a affirmé son opposition à une telle discrimination. Le Gouvernement affirme de nouveau qu'il appuie entièrement ces principes et ces buts.

Depuis les événements de février 1969, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer des personnes qu'intéresse l'incident relatif à

l'université Sir George Williams. Au cours d'une rencontre que j'ai eue avec un groupe d'étudiants et de professeurs, j'ai donné à ce groupe, de la part du Gouvernement, l'assurance que les événements survenus à Sir George ne modifieraient en rien la politique du Gouvernement canadien en ce qui concerne l'admission d'étudiants des Caraïbes ou la marche des programmes canadiens d'aide à l'éducation. J'ai aussi rencontré à deux reprises des représentants diplomatiques des pays antillais du Commonwealth auxquels j'ai affirmé que nos règlements et nos politiques touchant l'immigration ne seraient pas modifiés à la suite de ces événements. J'ai insisté également pour leur dire qu'il ne fallait pas que l'incident survenu à l'université Sir George Williams nuise aux relations qui existent entre le Canada et leurs pays.

La discrimination raciale est un cancer qui ronge l'humanité de la société et constitue un exemple de ce que Robert Burns a appelé "l'inhumanité de l'homme pour l'homme". Le Canada n'est pas exempt de préjugés raciaux. Dans notre pays, comme dans tous les pays, il y a des gens qui pratiquent la discrimination raciale. La discrimination raciale est le fruit de l'ignorance et de la peur. Ni les lois du Parlement ni aucun règlement ne peuvent l'extirper, bien qu'ils puissent en restreindre, comme cela se fait effectivement, les manifestations les plus extrêmes.

Le Gouvernement canadien est opposé à toute forme de racisme et il travaille à créer les conditions où notre société en sera exempte. Le Gouvernement ne peut pas accomplir cette tâche tout seul. Il lui faut compter sur les meilleurs efforts de tous les Canadiens de bonne volonté. Les parents et les éducateurs, qui forment l'esprit de la jeunesse, ont des responsabilités toutes particulières à cet égard.